

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers : 17
Présents : 16
Votants : 16

L'an deux mil onze, le huit décembre à vingt heures trente, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René MAZIER, Maire

PRESENTS : LOUESSARD Michel, GUILLOT Emile, HOUTEKIER Patrick, LE JALLE Claude, AUBRY Jack, CADORET Philippe, MAYANGA Blaise, THOMAZO Béatrice, LE FLOCH Gwénaél, JOFFREDO Marie-Thérèse, CELIBERT Sébastien, MORIO Christine, DOS SANTOS Maryvonne, Christelle BEYET, M.Frédéric BON est arrivé à 21h15.

ABSENT EXCUSE : M. BODARD Bruno a donné pouvoir à M. Claude LE JALLE

Convocation du 1^{er} décembre 2011

Secrétaire de Séance : Madame Béatrice THOMAZO

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 octobre 2011

Point sur les travaux :

- Programme routier 2011 : Les travaux réalisés dans la zone artisanale sont terminés ; il reste les lampadaires à poser semaine du 12 décembre. Une réception aura lieu courant janvier avec l'ensemble des entreprises du Parc d'Activités de Kervoyelle.
- Maison des jeunes : le bâtiment a été réceptionné et les ados pourront s'y rendre, en la présence d'un animateur, dès les vacances de Noël.
- Annexe mairie : le maître d'œuvre vient de finir la vérification des derniers devis concernant les lots 1, 2 et 10. Le coût total de l'opération est arrêté à 279 456 € TTC.
- Restauration à la chapelle de Cran : Monsieur le Maire explique que des travaux de rénovation des murs de la chapelle de Cran et la restauration des fresques déposées courant novembre 2011 sont estimés à 150 000 €. Nous sommes en attente des devis.
- Travaux connexes : plantations. L'entreprise DUVAL a été retenue pour réaliser les travaux de plantations pour un coût de 57 800 € TTC. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 60% par le Conseil Général.

Affaire foncières (achat/vente de terrains)

Monsieur le Maire rappelle la délibération par laquelle le conseil avait donné son accord pour l'achat de terrains situés près du terrain de foot . Un accord de la famille auprès du notaire nous permet d'espérer réaliser cette opération en 2012.

Quartier Dévéhat : la commune est propriétaire d'un terrain auprès du cimetière. Dans le cadre d'une opération d'aménagement par un promoteur, il est demandé à la commune l'autorisation de servitudes de passage de réseaux sur notre terrain. Monsieur le Maire invite le conseil à réfléchir à cette question.

Vente d'un terrain communal :

Monsieur le Maire lit le rapport suivant : la commune est propriétaire d'un terrain, au-dessus duquel passe une ligne haute tension, situé au Groës-Cam dans une zone constructible qui fait l'objet d'un attrait particulier par les aménageurs. Au cours d'une

rencontre avec ceux-ci, et en tenant compte de notre projet de référentiel urbain, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre cette parcelle après avoir consulté le service de France Domaines.

Le conseil municipal invite Monsieur le Maire à solliciter l'avis de France Domaines et l'autorise à négocier la vente du terrain communal

Recensement de la population

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

Quatre agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer ces opérations.

La rémunération des agents recenseurs incombe à la commune.

Monsieur le Maire explique que la commune reçoit une dotation de l'Etat soit 4 201 €. Il propose d'allouer les indemnités suivantes :

- bordereau de district : 5,50 €
- feuille de logement : 4,00 €
- bordereau immeuble collectif : 0.50 €
- séance de formation : 40.00 € la demi-journée
- forfait déplacement et tél : 110.00€

Le Conseil municipal, après délibération :

- décide d'allouer aux agents recenseurs les indemnités proposées ci-dessus.

Révision des tarifs communaux

Monsieur le Maire propose une augmentation des différents tarifs communaux avec effet au 1^{er} janvier 2012.

Restaurant scolaire:

ENFANTS	2,96
ENFANTS (Régime)	1,10
ADULTES	5,22

Garderie

La demi-heure	0,57
Après 19 h (½ h maxi)	1,16

Concession cimetièr

15 ans	77,65
30 ans	124,25
50 ans	207,10

Concession cavurnes

15 ans	311,00
30 ans	362,35

	GRANDE SALLE	2 SALLES
Réunion ou manifestation à but non lucratif pour associations	GRATUIT	GRATUIT
Manifestation au profit des Associations	31,06	31,06
Vin d'honneur	82,82	82,82
Repas (particuliers)	124,24	155,30
Utilisation du Gaz	31,06	31,06
Utilisation de la Friteuse	51,77	51,77
Utilisation du lave vaisselle	31,06	31,06

Salle BELLE ETOILE

Réunion ou manifestation à but non lucratif pour Associations	GRATUIT
Vin d'honneur+ location à titre professionnel	62,12

Tarifs copies

A4 recto	0,25
A3 recto	0,5
A4 recto verso	0,5
A3 recto verso	0,55

Tarifs télécopies

Reçue (la page)	0,25
Expédiée (la page)	0,45

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

Loyer du presbytère

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal détermine le loyer du presbytère en fonction de l'indice de référence des loyers. Le dernier indice connu est celui du 3^{ème} trimestre 2011, soit 1,90%.

Le conseil municipal, après délibération :

- fixe le loyer du presbytère à 664.36 € par mois à compter du 1^{er} janvier 2012.

Ces loyers sont payables par avance, le 5 de chaque mois au Trésorier municipal d'Elven.

Rapport des commissions

M. Louessard : informe le conseil de la mise en place de l'équipement informatique mi novembre, du problème pour obtenir le consuel à la chapelle de Cran, du bulletin

municipal dont la sortie est prévue le 20 décembre, de l'aménagement de la bibliothèque et l'achat de DVD et enfin de la fête de la crêpe prévue le 11 février 2012.

C. Le Jallé fait un bilan sommaire des différentes réunions auxquelles il a participé (conseil d'école, accueil emploi services...)

P. Houtekier a participé à différentes commissions de Vannes Agglo à savoir déplacements, collecte des OM. Il rappelle que 6 dossiers ont été étudiés en commission urbanisme et que la foire des entreprises organisée au niveau du canton aura lieu le 26 février 2012 à St Nolff.

E. Guillot a participé à une réunion du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan au cours de laquelle a été présenté le rapport d'activité 2010. Il signale que des arbres devront être abattus dans le lotissement du Roscoët.

J. Aubry informe l'assemblée que le Conseil Municipal Enfant (CME) s'est réuni récemment et quatre commissions ont été constituées (Sport/Loisirs ; Environnement ; Sécurité; Solidarité), que le Village de Bizole a reçu le premier prix départemental des hameaux embellis.

Tour de Table :

MT Joffredo demande quand sera mis en place le panneau d'affichage à la salle des sports. Elle remercie la municipalité pour les miroirs installés dans la salle n° 2.

C. Beyet donne des informations sur la commission solidarité du CME.

F. Bon signale la présence de très gros trous sur la Départementale au village de Trénéhué. E. Guillot lui répond qu'il a demandé au Département d'intervenir.

B. Mayanga fait part de ses démarches concernant un skate park pour lequel il attend un devis. Il rappelle que ce type de structure est très onéreux.

Dans le cadre d'un débat, M. le Maire précise que l'aménagement du Domaine du Bézit près des écoles pourra se faire en 2012 avec un équipement multisport, une piste d'athlétisme et une piste BMX.

Il rappelle qu'il ne faut pas hypothéquer l'ensemble du terrain à terme sur lequel seront construits des bâtiments périscolaires.

Vœux de la municipalité : 21 décembre 2011 à 18h30 : la population est invitée.
Inscriptions avant le 16 décembre en mairie.

Prochaine réunion : 02 février 2012.